



11 janvier 2024 N° 196



© Hermann Kollinger de Pixabay

Sommaire

Vœux du Président	2
Actualités :+ 5,3 % retraites de base au 1er janvier	2
Service public départemental de l'autonomie	3
Retraites : Utilisons au mieux cette année de transition	4
Santé : Compte-rendu de la réunion de la commission en octobre	5
Journée des Présidents 4 décembre 2023	6
Campagne France Assos Santé pour mieux faire connaitre les RU.....	8
Partenariats : quoi de neuf	9
ACS Seniors : Le Maine et Loire en actions	10
À lire : Misericordia de Lidia Jorge.....	12

Les vœux du Président



Une année chasse l'autre et c'est la période des vœux qui s'ouvre, c'est à dire un moment où nous essayons d'apporter à nos semblables, à nos amis, à nos parents et à nos relations, un peu de chaleur et d'espoir dans un monde qui ne nous procure pas toujours que des bonnes nouvelles.

Reconnaissons que c'est une très bonne occasion de reprendre contact avec des personnes que nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer récemment et malgré le cérémonial qui entoure toujours ce genre d'exercice, qu'il soit scriptural ou téléphonique, nous ressentons toujours un vrai plaisir à renouer des liens qui, souvent, avec le temps qui passe, peuvent vite se distendre, voire s'interrompre si nous n'y prenions garde.

Je me plie donc avec plaisir à cet exercice renouvelé d'année en année et je tiens particulièrement en cette Année 2024 à adresser d'abord mes vœux à notre très chère Fédération, la FNAR, qui va donc fêter son cinquantenaire dans quelques semaines ! Nous aurons bien entendu l'occasion de vous en reparler en détail au fur et à mesure des événements commémoratifs que nous organiserons, car nous entrons dans une année un peu particulière puisque même notre papier en tête participe à mettre en valeur la performance de fêter les 50 années d'existence de la FNAR grâce à un logo qui leur est dédié.

J'adresse bien entendu tous mes vœux de prospérité et de longévité aux Associations adhérentes et en particulier à leurs dirigeants, ainsi qu'à toutes les personnes bénévoles qui contribuent à la vie et au bon fonctionnement de notre Fédération de même qu'à tous les adhérents individuels qui ont assuré par leur fidélité notre existence depuis un demi-siècle.

C'est pourquoi au nom de cette tradition immuable, je vous adresse les meilleurs vœux chaleureux de la FNAR pour cette nouvelle Année 2024 !

BONNE ANNÉE 2024 !

ACTUALITES

Retraites de base : + 5,3 % au 1^{er} janvier 2024

L'augmentation sera effective avec le paiement de la retraite au 9 février pour l'ensemble du pays ; en effet, la retraite de base est payée à terme échu, à savoir le 9 du mois qui suit celui au titre duquel elle est due. En Alsace-Moselle toutefois, cette retraite est toujours versée au début du mois au titre duquel elle est due ; elle l'a donc été le 2 janvier.

Service public départemental de l'autonomie (SPDA)

18 départements préfigureront les différentes missions du SPDA en 2024.

Les enjeux du service public de l'autonomie pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et pour leurs aidants sont nombreux : il s'agit de simplifier les démarches, rendre accessible l'information, renforcer l'effectivité des droits et des parcours, garantir l'équité de traitement, délivrer un service de qualité, favoriser la participation et l'exercice de la citoyenneté, intégrer la prévention dans les actions d'accompagnement.

Le service public départemental de l'autonomie, sera généralisé à partir de 2025. Il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures, mais de **permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap et à leurs aidants, dans chaque département, d'avoir accès de manière simplifiée à l'information et de pouvoir être orientées efficacement en fonction de leurs besoins et de la complexité de leurs situations personnelles.**

Pour 2024, **18 départements préfigurateurs** ont été retenus, sur la base de candidatures volontaires ; chacun avec une approche différente. Ces départements seront en effet chargés de valider, peaufiner, sur la base des acquis et de leurs expériences, le cahier des charges de 4 « blocs de mission » pour ce nouveau service public :

Bloc 1 : L'accueil et l'information, l'orientation et la mise en relation

Bloc 2 : l'instruction des droits

Bloc 3 : l'appui aux solutions concrètes et la construction d'un continuum d'accompagnement

Bloc 4 : le repérage, la prévention et les actions « d'aller vers ».

Il s'agira aussi dans cette démarche de préfiguration d'identifier ce qui relève des actions à mettre en œuvre dans tous les départements et des choix spécifiques des territoires, selon leurs organisations, les acteurs présents, les attentes des populations concernées.

Les départements retenus sont : le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, la Seine-Maritime, la Meurthe-et-Moselle, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, la Mayenne, la Sarthe, le Loir-et-Cher, le Finistère, la Gironde, la Corrèze, l'Aveyron, l'Hérault, les Alpes-Maritimes et la Guyane.

Des groupes de travail nationaux sont mis en place pour chacun de ces blocs de mission. La FNAR est présente (Christine Meyer) dans le Comité d'Orientation et de suivi national et préside le groupe sur l'accueil, l'information et l'orientation.

SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

18 départements sélectionnés pour l'expérimentation en 2024



La commission autonomie de la CFR a souhaité que les représentants des fédérations de la CFR dans les CDCA de ces départements soient réunis et informés de ce chantier important en 2024 et 2025.

Christine Meyer

CFR Retraite

Utilisons au mieux cette année de transition !

La prochaine réunion de la Commission Retraites CFR n'étant programmée que pour le 22 janvier, voici simplement quelques-unes des questions importantes qui arriveront assez vite sur la table du gouvernement et celle des syndicats. Voici par ailleurs quelque éclairage sur l'estimation actuelle des paramètres retraite usuels.

Notre AFJ de décembre 2023 est déjà bien loin. Les décrets sur la réforme des retraites ont été publiés et on peut dire, avec prudence bien sûr, que bien des opposants à celle-ci sont en quelque sorte déjà passés à autre chose, même quand ils restent convaincus que le gouvernement aurait pu faire mieux. La réforme des retraites « poursuit sans bruit sa montée en charge ».

Ces opposants reviendront peut-être en 2027 avec des propositions sur cet « âge légal » de la retraite passé à 62 ans et 6 mois depuis le 1er janvier. Comme souvent après chaque réforme les bornes d'âge deviennent la norme et ne sont par conséquent plus un sujet de discussion. Une priorité de première importance est par contre, et par exemple, de faire évoluer les pratiques des entreprises vis-à-vis des seniors, ce qui sera d'ailleurs le sujet des négociations sociales de ce début 2024.

Le triptique inflation, salaires et pouvoir d'achat restera à nouveau cette année la préoccupation essentielle des retraités. L'inflation ne reviendra pas encore à ses niveaux de pré-crise. Elle oscillera probablement entre environ 3 % et 3,5 %, mais baissera malgré tout en dépit de perturbations momentanées, liées par

exemple au coût de transport du pétrole entre Golfe Persique et Europe chaque fois que les dangers de la navigation en Mer Rouge obligeront les navires à contourner l'Afrique. Comme vous le savez, nous avons dans le passé connu de semblables flambées du fret maritime liées à l'impossibilité de passer par Suez.

L'Insee a indiqué en décembre 2023 une hausse des prix de 3,7 % sur 1 an, après 3,5 % en novembre, et estime désormais l'inflation en juin prochain à 2,6 % sur 1 an. De son côté, l'économiste bien connu Patrick Artus « voit » celle-ci se situer autour de 3,4 % en moyenne annuelle.

Toute baisse des prix peut évidemment induire une récupération de pouvoir d'achat, mais tout scénario de cet ordre reste bien entendu suspendu à l'évolution de l'environnement international et aux décisions des grandes banques.

Il semble selon l'INSEE que l'économie française doive se préparer à une reprise poussive en 2024 avec une hausse modeste du PIB de 0,2 % au premier trimestre comme au suivant. L'emploi va continuer de ralentir, le taux de chômage passera probablement cet hiver à 7,6 % de la population active.

Beaucoup d'économistes s'attendent à ce que les salaires augmentent davantage que les prix, ce qui permettra à la consommation de retrouver des couleurs : 1,5 % après 0,7 % l'an dernier. N'oublions pas non plus la revalorisation retraite du régime général de 5,3 % (1^{er} janvier). Toutes prévisions « battues/mêlées », le pouvoir d'achat des ménages par habitant

augmenterait selon la Banque de France de 0,8 % en 2024. Notons que cette revalorisation de 5,3 % fait polémique auprès de certains économistes qui préféreraient protéger les actifs. Bruno Lemaire a fait observer que le gouvernement ne faisait qu'appliquer le code de la sécurité sociale, (comme aussi rappelé par la CFDT). En fait le gouvernement avait, en 2019 et en 2020, instauré une « revalorisation différenciée » : 0,3 % pour les pensions

supérieures à 2000 euros (« les plus riches »), mais 1,3 % pour les pensions inférieures à ce montant. Le Conseil Constitutionnel n'avait pas censuré la mesure, mais les « Sages » avaient vertement critiqué cette revalorisation différentielle « dont l'effet se répercute d'année en année, modifiant durablement les niveaux relatifs des prestations à chaque assuré et affectant ainsi le caractère contributif des régimes d'assurance vieillesse. »

Pierre Lange

Santé

La Commission Santé s'est réunie le 2 octobre.

- Quelques informations sur le Dossier Médical Numérique

Il n'est pas aisé de créer son compte pour de plus amples détails vous pouvez aller sur le site de info.ameli.fr (en minuscules).

Actuellement les statistiques sur le sujet donnent une utilisation par les professionnels de santé de 50 % . Des règles de confidentialité strictes ont dû être mises en place.

Gageons que les usagers et les professionnels utiliseront ce moyen d'information médical numérique avec plus d'enthousiasme que le précédent DMP.

- PLFSS 2024

Les mesures phares du PLFSS : renforcer la prévention et l'accès aux soins, transformer le financement et l'organisation du système de santé, poursuite des politiques de soutien à l'autonomie, renforcer l'attractivité des métiers dans les établissements de santé, s'engager dans la rénovation et le renforcement de la filière palliative.

Création de la première unité de soins palliatifs pédiatriques.

L'élargissement des compétences des pharmaciens d'officine comme acteurs de santé de premier recours.

Progression de l'ONDAM de 3,2 % en 2024, hors dépenses liées à la crise sanitaire ; cet effort financier reflète la volonté et les priorités d'investir dans la modernisation du système de santé. 8 Français sur 10 sont inquiets de l'avenir de la protection sociale qui après 30 ans de régulation comptable ne répond plus à sa promesse originelle.

La Mutualité Française dans un communiqué de presse dénonce que la pénurie de l'offre de soins et de services entraîne des renoncements ou des retards de soins d'où des pertes de chances.

La Prévention doit être au cœur des politiques de santé. Des thérapies non-médicamenteuses comme l'activité physique adaptée, la diététique, etc... ont démontré leur efficacité concernant certaines pathologies.

Établir une égalité de traitement entre le secteur public et privé.

59% des Français estiment que les soins seront moins bien remboursés par la Sécurité Sociale. 68 % des Français estiment incertain l'avenir de la SS.

- Attractivité de la Médecine

Tous les postes de Médecine Générale ont été pourvus depuis 2019 jusqu'en 2023.

Fin 2022 on comptait pas moins de 17 propositions de loi coercitives pour l'installation de médecins dans des zones sous-denses.

La principale raison pour laquelle la population manque de médecins généralistes est la diminution des médecins formés entre 1977 et 1998.

Actuellement le cœur du travail du médecin généraliste est de prendre le patient dans sa globalité, ce qui n'est pas toujours simple pour de jeunes professionnels.

L'insuffisance de terrains de stage en cabinet met en péril la possibilité de ces périodes nécessaires pour la validation des diplômes.

Améliorer l'accessibilité des soins, améliorerait la qualité de travail des médecins.

Là aussi gageons que, pour le bien des usagers que nous représentons, la promotion forte de la **Prévention et son développement pour que l'on ne se focalise pas uniquement sur le curatif** ; cela pourra apporter un peu de lumière dans cet océan de ténèbres.

- Chute de l'installation de Pharmaciens en 2023

Là aussi, c'est un peu plus d'une officine qui a fermé par jour depuis 10 ans ! 15% des postes de praticiens hospitaliers étaient vacants en 2022. Sur l'ensemble des 24 facultés **1000** places n'étaient pas pourvues, alors que de nouvelles missions de santé publique sont confiées aux pharmaciens dans le système de santé français ; leur indispensable implication a été mise en lumière par la crise du COVID19. D'autant qu'il est précisé dans le PLFSS qu'ils seront les professionnels de santé de premier recours en matière de soins.

Michèle Le Goff

FNAR

Journée des Présidents 4/12/2023

*Sous le signe du jubilé et de la Fnar d'après
ou*

En route vers le jubilé et vers un avenir Fnar à ré-inventer

Les présidents des associations membres de la Fnar ou leurs représentants se sont réunis à Paris pour une journée riche d'informations et d'échanges en toute transparence.

Moment privilégié pour plonger dans le passé en évoquant les 50 ans d'existence de la Fnar qui seront à l'honneur lors du prochain congrès, moment aussi de regarder avec lucidité la situation actuelle de la Fnar afin de lui réinventer un avenir.

Retour sur les temps forts de la journée.

L'actualité de la Fnar

Tout d'abord le président, Pierre Conti, accueille chaleureusement les participants et fait un point sur l'actualité de la Fnar. Il annonce l'arrivée de 3 nouveaux : Christine Meyer en tant que présidente de Seniors France, Philippe Dericbourg nouveau président de l'ANC et Patrick Constant nouveau secrétaire général de la Fnar.

Il informe également de la cooptation pour le CA de Philippe Dericbourg et d'Alain Millet président ARP.

Un évènement, le congrès Fnar en octobre 2024 sur la côte varoise.

Il aura lieu sur 2 jours début octobre, à La Londe-Les Maures. La date et le lieu ne sont pas complètement calés à ce jour. Mais le logo spécifique des 50 ans est déjà prêt et nous le découvrons en avant-première.

Claire Merckling nous rappelle que la Fnar est née en 1974 de la volonté des retraités de se regrouper pour faire entendre leur voix. C'était la première raison d'être de la Fnar et elle est toujours d'actualité. En même temps, Claire nous montre pour notre plus grand plaisir des photos d'anciens qui ont œuvré à la Fnar.

Elle nous dévoile le programme prévisionnel du congrès. Le premier jour sera consacré à l'AGE et l'AGO de la Fnar qui seront suivies d'un Conseil d'Administration.

Le deuxième jour sera consacré au jubilé de la Fnar et donnera lieu à des interventions extérieures, tables rondes, temps d'échanges...

Les invitations seront envoyées prochainement ainsi que les outils de communication pour les 50 ans.

La Fnar aujourd'hui, une situation préoccupante

Cette situation préoccupante est liée à la baisse significative du nombre d'associations adhérentes ; par exemple beaucoup de clubs ont eu du mal à survivre après le COVID, mais pas seulement. Il faut ajouter la concurrence d'associations à visée individuelle qui attirent beaucoup. La situation financière de la Fnar qui repose exclusivement sur les cotisations des associations, fédérations, clubs adhérents se trouve fragilisée.

Devant ce constat, les responsables Fnar ont décidé d'agir méthodiquement. Ils ont d'abord analysé les symptômes et les causes de cette situation afin de bâtir différents scénarios de sortie de crise. Ce fut l'objet du séminaire des 26 et 27 juin avec un retour au Bureau le 18 septembre. 2023.

Surtout la Fnar a rencontré les 5 autres associations membres de la CFR afin d'analyser si des synergies sont possibles avec la Fnar ; restitution de cette démarche auprès des responsables de la CFR le 20 novembre. Cette démarche Fnar d'évaluations des synergies avec d'autres associations partenaires de la CFR a le mérite de lancer la réflexion, à suivre donc.

Un futur pour la Fnar à ré-inventer

Marie-Christine Chambe, vice-présidente de la Fnar, présente les 4 scénarios envisagés pour sortir de cette crise. Dans le premier on améliore, on consolide le modèle actuel, on fidélise les associations. Le second s'appuie sur un développement

Fnar en trouvant non seulement de nouveaux adhérents, mais en recherchant aussi de nouveaux financements. Le recours au mécénat par exemple est tout à fait envisageable. Le troisième scénario, s'appuie sur un rapprochement avec des associations ou des fédérations membres de la CFR pour réaliser des économies d'échelle, même si les rencontres qui ont eu lieu ont été assez décevantes en ce qu'elles montraient qu'il y avait peu ou pas de synergie possible. Enfin dans le dernier scénario, on œuvre avec les autres fédérations afin d'améliorer le modèle confédéral. Dans tous les cas de figure, il est impératif pour la Fnar de recruter de nouveaux bénévoles.

Ce parler vrai est apprécié et les discussions vont bon train. Chacun donne son avis et les deux premiers scénarios l'emportent aisément sachant qu'il est possible également de mixer les solutions.

La question du statut du bénévole est clairement posée en termes de reconnaissance y compris financière. Les participants insistent également sur l'importance de l'animation des réseaux (RU, CDCA, FAS) au niveau régional et de la présence de la Fnar en région, par exemple lors des assemblées générales.

Pour aller plus loin et avancer sur le projet d'avenir Fnar, un appel est lancé à des volontaires pour participer à un groupe de travail. Ce projet devra être présenté au congrès 2024 avec une mise en œuvre démarquant fin 2024.

Pour clore la journée le président a dressé un panorama des faits marquants et des actions menées par la Fnar en 2023. Elles sont nombreuses et concernent aussi bien le contrat Mutualia, la défense des réserves AGIRC-ARRCO, la fin de vie, l'audition à l'Assemblée nationale sur l'autonomie... Une année bien remplie.

Il a également remercié les participants pour la richesse des échanges et la force et la qualité de leur engagement.

Régine Feldmann

Une campagne France Assos Santé pour mieux faire connaître les Représentants des Usagers :



Conformément aux orientations de son plan stratégique qui réaffirme la nécessité de renforcer l'appropriation par les usagers des principes et du fonctionnement de la Démocratie en santé, France Assos Santé va amplifier en 2024 son action de communication auprès du grand public.

Ainsi, dans la poursuite des actions menées depuis 2021, deux campagnes de communication auront lieu en 2024 avec pour objectif de mieux faire connaître les représentants des usagers.

La première campagne aura lieu dès janvier en réutilisant les visuels de l'été 2023 et se traduira par deux opérations complémentaires :

- Les 8 et 12 janvier, ces deux visuels seront successivement diffusés dans la presse quotidienne régionale, afin de porter nos messages au plus près des usagers ;
- Du 9 au 15 janvier, ces deux visuels seront également affichés dans les stations de métro et de RER de Paris/Ile de France (130 faces au total). Cela permettra de toucher non seulement les usagers de la région parisienne mais aussi ceux qui circulent et transitent par l'Ile de France.

Alain Pelc

**Pour vous soigner,
il faut des médecins.
Pour vous défendre,
il faut des**



Formés pour vous représenter, 15 000 bénévoles associatifs défendent vos droits au sein que patient. Vous trouvez leurs coordonnées dans le livret d'accueil ou sur le site de chaque établissement de santé.
DÉFENDRE VOS DROITS - VOUS REPRÉSENTER - AGIR AU 15/18/18
Bénévoles France Assos Santé. Tout plus de détails sur France Assos Santé.org

**France
Assos
Santé**
La voix des usagers

**Vous connaissez le 15?
Vous connaissez le 18?
Vous devez connaître les**



Formés pour vous représenter, 15 000 bénévoles associatifs défendent vos droits au sein que patient. Vous trouvez leurs coordonnées dans le livret d'accueil ou sur le site de chaque établissement de santé.
DÉFENDRE VOS DROITS - VOUS REPRÉSENTER - AGIR AU 15/18/18
Bénévoles France Assos Santé. Tout plus de détails sur France Assos Santé.org

**France
Assos
Santé**
La voix des usagers

PARTENARIATS



En ce début d'année 2024, le nombre de partenariats contractés par la FNAR atteint le nombre de 35.

La convention qui nous liait à VVF il y a de nombreuses années vient d'être remise à jour et le contrat est donc à nouveau effectif dès aujourd'hui.

Les adhérents de toutes les associations membres de la FNAR pourront donc programmer des séjours à des tarifs préférentiels dans les quelque 90 villages de VVF dans toute la France.

Les responsables Partenariat au sein de chaque association pourront donner aux adhérents toutes informations leur permettant de bénéficier de ces avantages tarifaires

Le prochain concert du **Chœur de Paris**, avec au programme les deux Haydn : Michael pour le Requiem et Joseph pour la messe Nelson et le Concerto N°2 pour violoncelle, sera donné à l'église Saint-Roch à Paris les **samedi 3 février** à 20h30 et **dimanche 4 février** à 15h00. Les adhérents des associations membres de la FNAR bénéficient d'une réduction de 30 %.

Voir l'affiche en dernière page de l'AFJ.

partenariat@fnar.info

ACS Seniors : LE MAINE ET LOIRE EN ACTION

Pour clôturer 2023 plusieurs évènements importants se sont déroulés avec notre Délégation Régionale.

C'est d'abord une participation de notre Délégué Régional Guy MAURICE à la réunion annuelle de la région CENTRE qui a permis de consolider un mode de fonctionnement associant les régions CENTRE et MAINE ET LOIRE après le décès de notre ami Rémi JARDIN, Délégué Régional de cette région CENTRE.

C'est ensuite notre réunion d'information régionale qui s'est tenue le 30 novembre dernier près d'Angers à St Jean de Linières où Jean-Claude GASCOIN a obtenu une salle pour accueillir plus de 30 participants dont un représentant pour chacune des associations « INITIATIV'Retraite » et « Retraités BULL ».

Après les présentations classiques sur la vie de l'ACS tant au niveau régional que national, nous avons rappelé nos participations aux événements nationaux du 40ème anniversaire (FORUM, Voyage du Cœur en GRECE) ou régionaux (Sortie du MANS à l'occasion du centenaire des 24 heures).

Un passage par la **FNAR** avec ses activités et les ouvertures qu'elle nous fournit pour la représenter tant pour un poste de titulaire (Guy MAURICE) au Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Maine et Loire que pour des postes à France Assos Santé Pays de la Loire sans oublier les avantages obtenus avec les partenariats (rappel aux participants pour ce dernier point).

Pour **France Assos Santé** nous avons insisté sur le rôle des représentants des usagers des systèmes de santé (RU) ; Jean-Claude GASCOIN et Gérard DUMONT sont tous deux habilités. Nous avons aussi fait un retour sur la journée régionale « LE NUMERIQUE EN SANTE » qui s'est déroulée à Angers dans les locaux de l'ESEO le 17 octobre 2023.

Avec les représentants dans les Pays de la Loire (Jean-Luc GIMZA) et le Maine et Loire (Jean-Claude GASCOIN et Claude HERCKENDORN) nous avons abordé les

sujets concernant la **Confédération Française des Retraités (CFR)**. Parmi ceux-ci l'évolution des retraites dont le dernier accord ANI du 5 octobre 2023 sur les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO ainsi que les autres sujets faisant partie du cahier de revendications (pouvoir d'achat, réversion, autonomie, ...).

Dans le cadre de notre partenariat régional, Michel LECLERC qui représentait l'association « Retraités Bull » nous a décrit les activités proposées par son association. Celles-ci étant très complémentaires aux nôtres c'est un argument pour renforcer ce partenariat.

Après quelques projets pour 2025 présentés par Guy MAURICE, nous avons laissé place aux représentantes des organismes départementaux qui ont animé le thème « BIEN VIEILLIR A DOMICILE » avec :

- Les dispositifs d'amélioration de l'habitat et d'adaptation du logement
- Les contacts pour renseignements et démarches (CLIC, ...)

Un grand merci à :

- Madame Rozen AUGEREAU : Mission prévoyance de la perte d'autonomie ;
- Madame Géraldine GUILLON : Cheffe de service Habitat Urbanisme ;
- Madame Sylvie MARTIN-RENAUD : Maison Départementale de l'Autonomie.

qui ont développé avec beaucoup de pédagogie et d'échanges avec les participants les sujets qui nous tiennent à cœur pour nous ou nos proches avec l'avancée en âge.

Après ces présentations et échanges place à la convivialité avec le verre de l'amitié autour d'un buffet. Moment d'échanges et de retrouvailles pour continuer les conversations, prendre des nouvelles des uns et des autres ou tout simplement s'informer sur les projets futurs ou se remémorer les activités passées en commun.

Au fil des Jours



Le dernier évènement de l'année préparé avec Bernadette SINOIR qui gère nos sorties régionales, a été une journée au cabaret MOUSTACHE le 5 décembre dernier. Nous étions 36 participants à nous retrouver à Angers sur le parking d'un supermarché pour prendre le car qui nous conduisait à notre destination : la commune de NOUVOITOU près de Rennes.

Comme il ne faut pas oublier les anciens copains d'Angers nous avons proposé à Claude DUPUIS que beaucoup de « Bulistes » connaissent bien et qui est maintenant en résidence proche de Rennes, de nous rejoindre accompagné de sa fille qui lui servait de chauffeur.

Il n'a pas manqué le rendez-vous proposé et c'est avec un plaisir partagé que nous avons passé l'après-midi.

Le bâtiment qui héberge le cabaret est situé en zone industrielle et de l'extérieur ressemble à un entrepôt, mais une fois à l'intérieur changement de décor car nous étions vraiment dans le mode du spectacle.

Un repas accompagné de musique, chants et sketches était suivi d'un réel spectacle de cabaret apprécié de tous les participants.

Encore une occasion de se retrouver cette fois tous spectateurs et de passer une très belle journée ensemble.

Le volet CONVIVIALITE de l'ACS trouvait pleinement son expression.

L'année 2023 se termine et on pense déjà à 2024 avec en particulier le prochain Voyage du Cœur au Portugal.

Aux noms cités au fil des lignes ci-dessus ajoutons Serge CARRARA pour compléter la liste des membres du Bureau régional qui se réunit chaque mardi matin en visioconférence pour faire le point sur les actions engagées par les uns et les autres tant au niveau de l'association ACS Seniors que dans les représentations dans d'autres organismes.

Jean-Luc Gimza

À LIRE

Si vous ne vous êtes jamais demandé ce que voulait dire cette personne très âgée dans une succession de mots et d'images qui semble incohérente, alors, passez votre chemin... Sinon, laissez-vous prendre la main vers un monde différent.

Marie, Dona Alberti a 85 ans. Au printemps 2019, elle vit dans une maison de retraite, l'Hôtel Paradis, au Portugal. Si ce n'est que la maison est située en bordure de l'Océan et que quelques principes rigides perdurent, on se croirait chez nous. L'extérieur doit se comporter comme il convient : *« le visiteur est invité à laisser aux portails tout signe de tristesse : à l'intérieur le résident attend votre joie ».*

La fille de Marie est romancière. La mère et la fille discutent du dernier roman qu'elle a écrit. Elle écrira aussi « Misericordia » à partir de notes que prend Marie sur sa vie de tous les jours, et d'enregistrements qu'elle fait sur un petit dictaphone, entre le 18 avril 2019 et le 19 avril 2020 *« il s'agit d'une transcription infidèle, comme il ne pourrait en être autrement... les marqueurs d'oralité ont été retirés de son discours. La trace de ses rires et ses larmes également. Mais les mots, la respiration et le rythme correspondent entièrement à l'original. ».* Le résultat est à la fois magnifique et poignant.



En laissant toute sa place, voire en incarnant les obsessions, les fantasmes qui saisissent chacun de nous, et contre lesquels Marie bagarre. *« Pendant que je dors, elle est calme, mais à un moment je me réveille et la provocatrice me tourne déjà autour, elle avance en direction de mon corps, se pose sur mon lit et m'interroge comme une institutrice qui voudrait me prendre en faute. Ce n'est pas facile. La nuit dernière, sa bouche sombre... a commencé par me poser une question à laquelle il était impossible de répondre ... mais je connais les ruses de la nuit, aussi ne me trouve-t-elle jamais démunie. »*

Marie ne marche pas, elle attend donc, sans crainte et sans espoir particulier que quelqu'un se mette à pousser *« la charrette »*. Elle reconnaît en général la personne et parfois se réjouit du voyage qu'elle va faire, de quelques mots échangés, d'une histoire qui se poursuit. Marie accueille les personnes qui viennent la voir, comme *« le lecteur »*, envoyé par une association, qu'elle trouve d'abord très laid et dont la lecture, va tout transformer *« Il lisait si bien que l'histoire du contraste qui était raconté touchait mon âme et moi, devinant à mi-lecture, ce qui se passerait à la fin, je désirais que le lecteur n'en finisse jamais plus de lire ces trois pages qu'il tenait en l'air... la beauté d'une image liquidait la violence à laquelle elle était associée et réclamait en moi une harmonie qui devait exister quelque part dans le monde et que je n'atteignais pas encore »*. Marie dort avec son téléphone sous l'oreiller, son lien avec le monde extérieur, sa fille, son gendre.

On est transporté dans ces si particulières dimensions du temps, où les chronologies se télescopent avec les souvenirs, et de l'espace rétréci car l'horizon est celui de la maison (et l'Océan il est vrai), mais aussi étendu : il y a l'Atlas et l'urgence absolue de savoir où est Bakou. *« Capitale de l'Azerbaïdjan : Comment était-il possible que j'aie oublié un mot aussi sonore, aussi compact, aussi lointain ? »*

Au plus près de la réalité de la mère, dont la fille, souvent absente pour son travail, ne connaît évidemment pas l'intimité et le quotidien des histoires, amoureuses ou d'amitiés ; les relations avec les soignants, les détails des *« activités »* qu'elle raconte avec humour et distance.

Au fil des Jours

Quelques figures aussi dans cette maison chez les résidents, chez les soignants. Et elle tiendra jusqu'au bout le message « *Dona Alberta toujours à votre service* » que lui a écrit « le sergent » à qui elle a demandé « Où est Bakou ? », message qu'elle travestira quand la vie l'exigera. Dona Alberti s'accroche à la vie, à sa vie « *Mon sac, mon sac, je veux mon sac. À l'intérieur, comme on le sait, je garde les billets pliés en hutu, mon mouchoir et le plus important de tout, le message écrit de la main de Joao Almeida. Je ne voulais pas les laisser derrière moi* »

Marie aime, Marie est triste ou joyeuse. Elle ne se plaint pas, ne se révolte pas, mais elle proteste et tient son cap d'humanité, refuse de « *participer à la mascarade que ce photographe installe autour des gens nés il y a de nombreuses années... (il) ne rend pas les gens jolis, il les rend terribles. Pour lui, une personne âgée est une personne terrible.* » Après son départ, toutes les femmes de sa table refuseront de se faire photographier.

Et si la mère reproche à sa fille de ne pas savoir terminer ses livres, elle lui offrira, pour cette fois, quand « *les astronautes* » seront venus, une fin que la fille écrira, bien obligée.

Christine Meyer



© Rachel Burkum de Pixabay

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de diffuser très largement cette Newsletter à vos adhérents pour les informer sur l'action de la FNAR en faveur des retraités !

À tous les destinataires : vous appréciez notre newsletter, faites-la connaître autour de vous et invitez vos proches, vos amis, vos voisins... à rejoindre la FNAR en y adhérant.

Afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, merci de nous signaler tout changement d'adresse mail !!!



© Jean-Louis Servais de Pixabay

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »



- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel

Contact : FNAR - 83/87 avenue d'Italie - 75013 PARIS

**Prochaine parution
le 7 FEVRIER 2024**

Eglise Saint-Roch

- 3 février 2024 à 20h30
- 4 février 2024 à 15h00

LE
CHŒUR
DE **PARIS**

Till Aly **Direction**

MICHAEL HAYDN REQUIEM

JOSEPH HAYDN MESSE NELSON CONCERTO N°2 POUR VIOLONCELLE

Le Chœur de Paris

Orchestre **Les Muses Galantes**

Louise Audubert **Violoncelle**

Sabine Revault d'Allonnes **Soprano**

Yété Queiroz **Alto**

Yanis Benabdallah **Ténor**

Jiwon Song **Baryton**



Eglise Saint-Roch: 296 rue Saint-Honoré Paris 1^e / Tarif normal : 25 €, Carré Or : 35 €
Vente sur place le jour du concert / Réservations : HelloAsso, FNAC, Billetweb, Billetreduc,
Classictic, Opera Guide, Ticketnet / Contact : Communication@choeurdeparis.fr  